



Conseil des traducteurs,
terminologues et
interprètes du Canada

Canadian Translators,
Terminologists and
Interpreters Council

- COMMUNIQUÉ -

LE CONSEIL DES TRADUCTEURS, TERMINOLOGUES ET INTERPRÈTES DU CANADA OBTIENT UNE CONTRIBUTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SECTEUR LANGAGIER

OTTAWA (ONTARIO) Le 22 avril 2010 – Le Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC) est heureux d'annoncer que le gouvernement du Canada lui a octroyé une contribution de 442 000 \$ dans le cadre du volet *Projets d'innovation* du Programme de renforcement du secteur langagier du Canada.

Ce projet vise à mettre sur pied un programme de formation professionnelle continue sur le Web afin de permettre aux langagiers professionnels de se perfectionner, peu importe où ils se trouvent au Canada. Tous les membres des associations membres du CTTIC, les universitaires inscrits dans un programme de traduction et les autres professionnels du secteur langagier auront accès au programme.

Le CTTIC se réjouit de l'occasion qui lui est ainsi offerte de mettre à contribution les forces et compétences de ses différents organismes constitutifs, au profit de l'ensemble des professionnels de la langue au Canada. Essentiel au rafraîchissement des compétences des langagiers dans un milieu en constante évolution, le perfectionnement continu contribuera au maintien de l'avantage concurrentiel du Canada dans le domaine des services linguistiques.

Organisme national, le Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC) rassemble les organismes provinciaux et territoriaux de traducteurs, de terminologues et d'interprètes. Le CTTIC a pour but de coordonner l'action des organismes membres et d'encourager leur collaboration, d'assurer l'uniformité des normes relatives à l'exercice de la profession et de maintenir des liens avec les organismes nationaux et internationaux regroupant les spécialistes de la langue. Dans ce contexte, le CTTIC, par l'intermédiaire de ses organismes membres, vise à promouvoir l'agrément professionnel comme gage de qualité et de compétence, et à contribuer ainsi au progrès de la profession et à la protection du public.

- 30 -

Si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denis Louis Bousquet
Président, CTTIC
Téléphone : 613-562-037
Télécopieur : 613-241-4098 ☐
Courriel: info@cttic.org

Financé en partie par le gouvernement du
Canada par le Programme de renforcement
du secteur langagier au Canada..

Canada 

1, rue Nicholas, bureau 1202
Ottawa (Ontario) K1N 7B7

613-562-0379
www.cttic.org